

La séance a été préparée et conduite par l'Association écoquartier (AE) <http://ecoquartier.ch/> représentée par :

M. Joël Rochat, président, et Mme Ada Bernier, coordinatrice.

Les questions et informations concernant nos thématiques peuvent en tout temps être adressées à la coordination AE à l'adresse bureau@ecoquartier.ch.

Présences : 12 personnes ont participé en totalité ou en partie à la séance.

La Ville était notamment représentée par :

M. Christopher Tchervenkov	Service de la mobilité et de l'aménagement des espaces publics / MAP
Mme Joëlle Rast	Bureau de développement et projet Métamorphose / BDM
M. Pierre Corajoud	Délégué à la mobilité piétonne / MAP
M. Enrique Marti	Représentant Office de la circulation et du stationnement

SOMMAIRE

1. **Transports publics** / Cadences, signalétique, ligne transversale et supporteurs
2. **Mobilité douce** / Accès cyclables, itinéraires piétons et sécurité écoliers
3. **Autopartage** / Précisions.
4. **Trafic motorisé, stationnement, voies de circulation** / Parking du Loup / Contre-allée de la route des PdL / amendes de stationnement
5. **Divers + date de la prochaine séance** / Campagne d'information-communication spécifique sur la mobilité et la signalétique / Le GT mobilitÉS sur la plateforme Lausanne-participe / Date de la prochaine séance.
6. **Annexes**

1. TRANSPORTS PUBLICS

1.1 Cadence de la ligne 20

À ce jour, **M. Tchervenkov** (service de la mobilité et de l'aménagement des espaces publics / MAP) ne dispose pas d'information supplémentaire au sujet de la cadence de la ligne 20.

1.2 Signalétique

Selon les renseignements obtenus, la signalétique dans la gare et dans les arrêts de bus ne peut pas être modifiée. Plusieurs variantes d'affichage ont été tentées, mais celles-ci créaient davantage de confusion (les personnes pensaient à tort que le bus s'arrêtaient au niveau de son affichage). Il a donc été décidé de laisser l'affichage de l'horaire du 20 au niveau de son arrêt de bus et de renvoyer les gens vers l'app TL. D'autre part, les TL n'ont pas d'accès à l'affichage dans les gares ; cela est du ressort des CFF.

1.3 Ligne transversale

Une demande de ligne transversale passant par Montelly a été déposée à la Ville par un groupe d'habitant-es, mais la ligne transversale en planification ne prévoit a priori pas ce trajet. **M. Tchervenkov** (MAP) dispose de très peu d'information à ce sujet.

Enfin, une personne habitant au Bled a fait une demande (par email) dans le but que les perches des bus soient remontées au niveau de l'arrêt du Vélodrome, afin d'éviter le bruit pendant les nuits d'été.

À la prochaine séance, il serait souhaitable de faire venir un représentant des TL (Samuel Fréchet) afin d'obtenir davantage d'informations sur les points ci-dessus.

1.4 Supporters

La thématique des supporters est récurrente et fatigante pour de nombreux-ses habitant-es qui ne peuvent planifier leur mode de transport et se retrouvent dans l'impossibilité de rejoindre le centre-ville un week-end sur deux pendant plusieurs heures. Il y a aussi des dégradations, altercations avec police, jets de pierre durant le cortège (c'est parfois effrayant de se retrouver au milieu du cortège), et des dégradations sur vélos à l'arrêt Bois-Gentil. La question d'une pétition aurait été soulevée (Mme Blanc). **Mme Rast** (BDM) conseille de porter plainte afin de donner compétence à la police. Selon elle, les bus autrefois dédiés aux supporters ont été vandalisés, donc les TL y ont renoncé. **Joel Rochat** (Codha) demande s'il y a un service en particulier auquel s'adresser, par exemple le service des sports, ou la Swiss football League ? **Mme Rast** précise que les services des sports ne sont pas impliqués.

M. Marti (stationnement) rappelle qu'en cas de vandalisme, il faut porter plainte. Le service des manifestations est coordonné pour l'ensemble du canton. **M. Tchervenkov** rappelle qu'il s'agit là d'un problème national, pour lesquels les TL ont peu de marge de manoeuvre. Par contre, ils peuvent fournir et améliorer des cartes et des plans pour mieux faire comprendre les déviations. Cette demande va être remontée afin que la signalétique déviation soit améliorée.

D'après **M. Zeller** (Le Bled), les organisateurs de ces manifestations, en l'occurrence les clubs de foot, devraient davantage être tenus pour responsables. Il déplore le manque d'encadrement policier du cortège malgré un certain hooliganisme et regrette le peu de dispositifs mis en place par la Ville pour assurer la sécurité et l'ordre de ces manifestations.

Joel Rochat résume les quelques pistes évoquées, à savoir : porter plainte, améliorer l'information sur les alternatives voyageurs et les déviations, faire une pétition et éventuellement préparer un document avec des propositions (suivi, encadrement des supporters), prendre contact avec les clubs de foot, inviter un représentant du service cantonal en charge des manifestations lors d'une prochaine séance.

2. MOBILITÉ DOUCE

2.1 Accès cyclable à l'écoquartier + itinéraires vers le centre (tourner à gauche)

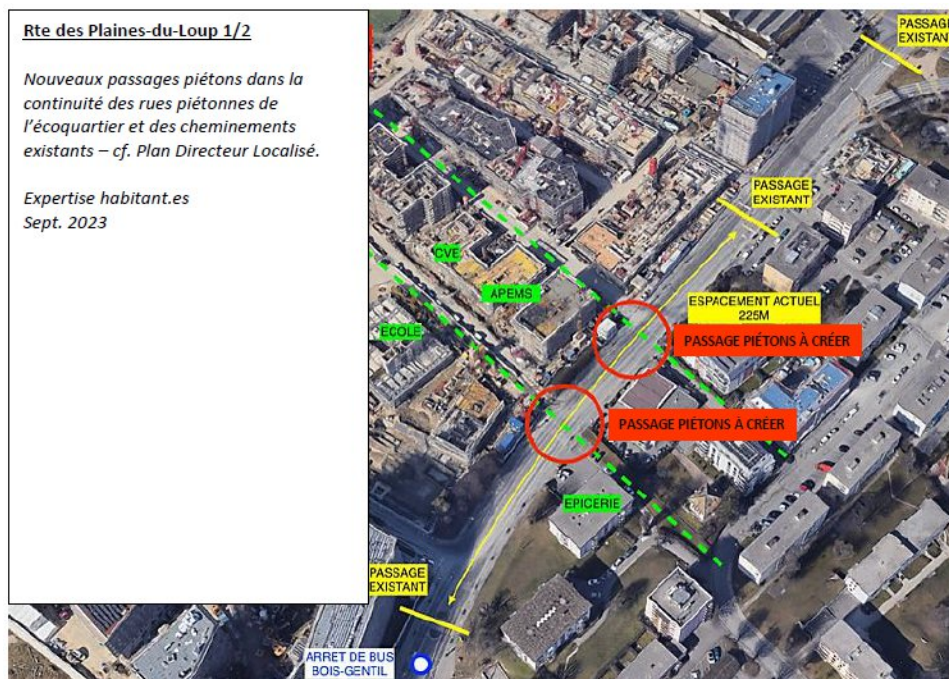
M. Tchervenkov (MAP) : La question de la sécurité vélo est prévue dans une future campagne, mais cela se présente à l'horizon 2025. D'après lui, il est difficile d'agir dans l'urgence sur ce sujet car pour des aménagements sécuritaires et de qualité, il faudrait casser et reconstruire la route. Or aujourd'hui, il est difficile de justifier de tels investissements, car lorsque le métro va arriver, tout sera à refaire. Par exemple, il faudrait des îlots sécuritaires pour tourner à gauche : ce sont des aménagements complexes qui nécessitent une préparation très en amont. Néanmoins, ils notent et prennent en compte les demandes qui sont présentées dans ce GT et les feront remonter lors des discussions avec les différents acteurs.

M. Corajoud (MAP piétons) : Le cas de la route des Plaines-du-Loup est complexe car beaucoup d'acteurs y sont impliqués (voitures, bus, vélo, piétons). Les demandes présentées ici figurent déjà dans la campagne annuelle. Celle-ci doit toutefois passer par un processus de mise à l'enquête, ce qui signifie que les réalisations se feront seulement l'année suivante (2025). Comme dit précédemment, les problématiques du *tourner à gauche* et du passage piéton sur Plaines-du-Loup sont entendues et intégrées dans une campagne, et sont

planifiées pour 2025. Malheureusement, il existe cette temporalité due à la nature publique qu'il faut respecter.

2.2 Sécurité des écoliers (passages piétons et itinéraires école)

Mme Blanc (Le Bled) souligne que l'accès à l'école des Plaines-du-Loup depuis le quartier de Bois-Gentil est problématique, car il y a 220m d'espacement entre deux passages piétons. Elle se demande si un patrouilleur pourrait être disponible pour les faire traverser. **M. Corajoud** va vérifier que la police passe dans ces classes pour expliquer les règles de la circulation et faire de la prévention. Il rappelle que placer un passage piéton sur une route comme celle-ci n'est pas anodin : il faut mettre des îlots, vérifier que les bus passent, prévoir l'éclairage ; mais la demande sera traitée. Malheureusement, même en tant qu'habitant-e, il est difficile d'agir plus rapidement, car même en cas de pression politique, cela prendrait plusieurs mois pour changer la situation. Cependant, il propose une rencontre avec la sécurité routière, un patrouilleur et le service qui s'occupe des pédibus pour voir quelles sont les solutions. **Mme Blanc** se tient à disposition pour avancer sur ce dossier.



En ce qui concerne le chemin des écoliers vers Bergières, il semble qu'il y a en effet une coupure du trottoir et que la signalisation n'est pas claire au niveau du parking du Vélodrome. Pour rappel, lorsqu'il y a un abaissement de trottoirs, les piétons restent prioritaires ; mais ce n'est plus le cas lorsque le trottoir disparaît.

En outre, d'après les informations reçues par **Mme Rast** (BDM) et en réponse aux questions posées, le préau de l'école sera accessible depuis Elisa-Serment début 2025, compte tenu des plannings de chantier actuels des EMS et de C-Arts-Ouches.

Mise à jour : la rencontre a été agendée entre M. Corajoud (MAP) et Mme Blanc (Le Bled) au 1er février 11h30 pour aller explorer les différents chemins des écoliers.

2.3 Contre-allée et sécurisation chantier

En ce qui concerne les sorties de chantiers et le chemin des Bossons, **M. Corajoud** (MAP) donne volontiers des conseils pour améliorer la visibilité des sorties de chantier pour les piétons et les voitures. D'après **Mme Rast** (BDM), il faut compter mi/fin 2024 selon les secteurs pour que les chantiers soient terminés côté Bossons.

Sur la contre-allée, **Mme Rast** (BDM) note qu'une barrière a été posée pour empêcher la circulation au niveau du Bled, ainsi que des blocs de béton. Le trafic est depuis très limité sur la contre-allée des Plaines-du-Loup. Des panneaux de signalisation seront également posés d'ici le 22 décembre. **Mme Rast** a en outre communiqué à ses collègues le problème de visibilité en sortant de Elisa-Serment causé par les containers provisoires en vue d'étudier les solutions susceptible d'améliorer la situation.

Concernant le pavage de la rue Germaine-Ernst, **Mme Rast** rappelle que celle-ci, une fois les travaux terminés, suivra le même schéma que toutes les rues, à savoir moitié pavés et moitié gravier.

En synthèse : une rencontre est agendée avec le délégué piéton M. Corajoud pour avancer sur de possibles aménagements provisoires et sécuriser au mieux les sorties de chantier, les chemins des écoliers ainsi que la circulation au sein de l'écoquartier.

3. AUTOPARTAGE

3.1 Offre Mobility pour tous

Les codes ont été envoyés par Mobility. Pour rappel, l'offre n'est pas intéressante pour les personnes qui sont déjà sociétaires, car le tarif est moins avantageux.

4. TRAFIC MOTORISÉ, STATIONNEMENT, VOIES DE CIRCULATION

4.1 Dépose-minute sur ch. des Bossons

Information de **Mme Rast** (BDM) : Les places dépose-minute au niveau du chemin des Bossons 50 devraient être libérées des containers provisoires au printemps 2024.

4.2 Stationnement et circulation à l'intérieur de l'écoquartier

M. Marti (stationnement) prend la parole pour donner quelques précisions quant à la signalisation. Il explique que celle-ci était jusque-là provisoire et variant au gré du chantier, mais que la signalisation définitive est en phase d'être réglée. L'intention est certes d'être une zone piétonne, mais il faut aussi penser à l'accès livraisons et à l'accès police. À ce titre, la Municipalité a validé le principe d'une zone piétonne avec accès depuis l'extérieur et des heures de livraison admises. Puisque la signalisation définitive et légale n'est pas encore en place, il est difficile d'effectuer des contrôles, les amendes posées pourraient par la suite devoir être annulées faute de base légale. C'est pourquoi, tant que la signalisation définitive n'est pas posée, il n'est pas possible d'intervenir. Il n'y a par ailleurs pas non plus d'interventions pendant les fêtes. Cette situation va bientôt changer, mais si des problèmes massifs sont notés à un endroit, il est toujours possible de contacter la centrale lausannoise au 021 315 15 15, qui enverra un assistant de sécurité publique pour intervenir. Pour rappel, il y a seulement 3-4 contrôleur-ses de stationnement pour l'ensemble de la ville et donc il est difficile de prévoir des passages tous les jours. Il y aura cependant des passages réguliers. D'expérience, après 3-4 semaines d'amendes, les effets sont visibles. Au début d'année, on espère pouvoir installer la signalisation définitive.

4.3 Parking du Loup (centralisé) : données 'utilisation' pour le mois de novembre 2023

M. Rochat (Codha) : Dans la partie mutualisée, 70 à 80 véhicules stationnés ont été dénombrés en novembre sur 448 places disponibles, soit le double que depuis septembre. Les voitures bénéficient de tarifs spéciaux tant que le parking n'est pas 100% opérationnel. Il reste beaucoup de places, mais les différents acteurs arrivant, l'occupation progresse.

4.4 Vitesse de circulation sur la route des PdL, 30 ou 50 km/h

M. Tchervenkov (MAP) n'a pas d'information nouvelle à nous transmettre à ce sujet.

5. DIVERS + DATE DE LA PROCHAINE SÉANCE

5.1 La communication

La 2^{ème} édition du guide – dévolue essentiellement aux activités commerciales dans l'écoquartier – est prévue pour mi-2024. Toutefois, les enjeux relatifs aux mobilités et à d'éventuelles autres questions spécifiques pourraient aussi y figurer. **Ada Bernier** (AE) annonce que la plateforme Lausanne-participe sera bientôt fonctionnelle et pourra servir de base de données aux différents groupes de travail du quartier. Pourront y figurer les cartes, PVs et autres. Les membres des groupes de travail pourront s'emparer de l'outil une fois la configuration terminée, vraisemblablement à la fin de l'hiver. D'autres informations relatives à la mobilité dans le quartier pourront également figurer sur la plateforme.

En résumé, plusieurs points restent à faire suivre pour la prochaine séance :

- Exploration urbaine avec M. Corajoud et Mme Blanc, la sécurité publique et un patrouilleur en vue d'évaluer et de trouver des pistes d'amélioration pour la sécurité des écolier-es et les sorties de chantier – retour de cette rencontre à la séance de mars
- Contact possible avec les clubs de foot, voire faire une pétition vis-à-vis des supporters
- Meilleures indications et précisions pour proposer des alternatives et déviations lorsque les transports publics ne fonctionnent pas, cause de match
- Inviter un représentant TL à la prochaine séance pour répondre aux questions
- Inviter un représentant du service cantonal des manifestations à une prochaine séance

Prochain GT mobilités : le mardi 12 mars 2024, 12h à 13h30 par zoom

La séance est levée à 13h30

Compte-rendu : Ada Bernier / Association écoquartier / 31.01.2024